

*Questions orales*

[Français]

## LES TRANSPORTS

## LA RESTRUCTURATION DE TRANSPORTS CANADA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre des Transports.

Étant donné les nombreuses rumeurs qui courent depuis quelque temps laissant entendre la réalisation de coupures de milliers d'emplois à Transports Canada, de regroupements d'activités locales dans des bureaux régionaux qui, pour le Québec, par exemple, seraient situés dans la ville de Québec, et étant donné qu'on attendait une déclaration du ministre hier, quand ce dernier va-t-il annoncer son «fameux» plan de restructuration de Transports Canada et ainsi mettre fin à toutes ces rumeurs et rassurer les travailleurs et les travailleuses de ce ministère?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, la méfiance et la panique sont répandues, pour une bonne part, par des députés comme celui qui vient de poser la question. Il est tout à fait clair que les mesures annoncées dans l'exposé de novembre et le budget tendaient à réduire les frais généraux et, autant que possible, les coûts de fonctionnement au ministère des Transports, et de nous mettre en mesure de fournir un service convenable à toutes les régions. On s'est aussi engagé à accroître la participation régionale. Je donnerai plus de détails avec plaisir, monsieur le Président, car je dois comparaître devant le comité permanent des transports. Si le député vient au comité, je lui expliquerai tout par le menu.

**M. Blaikie:** Monsieur le Président, cette réponse ne me reconforte pas. Chaque fois que le ministre m'accuse de paranoïa, il se produit le lendemain justement ce que je redoutais.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mayer:** Sottises.

**Une voix:** Et alors, qui va gagner la partie ce soir?

## ON DEMANDE DES ÉCLAIRCISSEMENTS

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Je demande au ministre des Transports une réponse et des éclaircissements afin que les employés de Transports Canada et tous ceux que la réorganisation du ministère intéresse sachent exactement à quoi s'en tenir. Quand le saurons-nous?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, si le député veut vérifier les faits et cesser de semer la panique et la méfiance . . .

**M. Blaikie:** Je suis généralement en possession des faits.

**M. Mazankowski:** S'il décide de venir au comité ce soir, je répondrai avec plaisir à toutes les questions qu'il voudra me poser.

\* \* \*

## LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE

## LES RAISONS DONNÉES POUR INVOQUER LA LOI

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, il y a 15 ans aujourd'hui Pierre Trudeau et John Turner ont proclamé la Loi sur les mesures de guerre, ce qui fut un des jours les plus tristes pour les libertés civiles de l'histoire canadienne.

**M. Hnatyshyn:** C'est la dernière fois qu'ils se sont parlé.

**M. Robinson:** Comme la loi reste en place inchangée, et que les documents relatifs à cette honteuse décision demeurent secrets, quand le gouvernement va-t-il abroger cette loi répressive qui a été appliquée contre des Québécois et des Nippo-Canadiens innocents? Quand, monsieur le Président, John Turner va-t-il avouer enfin aux Canadiens pourquoi cela a été imposé?

**M. le Président:** À l'ordre. Cette habitude d'appeler les députés par leur nom doit cesser.

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, sauf avis contraire de votre part bien sûr, il n'entre pas dans mes attributions ministérielles ni dans celles du gouvernement de rendre compte des paroles et des faits et gestes du très honorable chef de l'opposition.

**M. Robinson:** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Justice, et c'est la même mot pour mot que celle que l'actuel secrétaire d'État au Affaires extérieures avait posée au précédent ministre de la Justice. Est-ce que le ministre de la Justice va révéler au Parlement les raisons pour lesquelles le gouvernement a appliqué la Loi sur les mesures de guerre en 1970, et publier les renseignements gardés secrets par John Turner afin que les Canadiens puissent . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. Robinson:** Telle était la question, monsieur le Président.

**M. le Président:** A l'ordre!

**M. Robinson:** Je cite la question.

**M. Blaikie:** C'est une citation.

**M. le Président:** A l'ordre!

**M. Keeper:** Il a le droit de faire des citations.

**M. le Président:** J'ai prié expressément le député de cesser d'appeler les députés par leur nom, mais il persiste. Je dois donc passer au député suivant. Le député de York-Ouest.